



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 2 février 2023 — N° 11**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Déclarations de députés**

Mme Picard (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre-Paul Savaria pour sa contribution à la promotion du folklore québécois.

---

Mme Garceau (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de féliciter l'organisme Partage-Action de l'Ouest-de-l'Île, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

---

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale contre le cancer.

---

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de souligner la tenue du Forum sur l'itinérance et les besoins des migrant-es à statut précaire.

---

Mme Bogemans (Iberville) fait une déclaration afin de féliciter les créateurs de l'installation artistique Quadriptyque.

---

**2 février 2023**

---

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) fait une déclaration afin de souligner le Mois du patrimoine tamoul.

---

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de souligner le 350<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Terrebonne.

---

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de demander au gouvernement de réviser la Politique de déplacement des usagers.

---

Mme Biron (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner la tenue du tournoi de hockey International pee-wee BSR.

---

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Mélanie Dupont pour son geste d'altruisme.

---

Mme LeBel (Champlain) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire du Centre d'interprétation et de recherche philatélique du Canada.

---

M. Lacombe (Papineau) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Parc Oméga inc., lauréate d'un prix d'excellence décerné par Aquariums et zoos accrédités du Canada.

---

**2 février 2023**

---

À 9 h 55, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 05.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

Mme Rizqy (Saint-Laurent) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 195 Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 25 en annexe)

Pour : **115** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 195.

2 février 2023

---

### Dépôts de documents

Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le rapport sur la mise en œuvre de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur;  
(Dépôt n° 287-20230202)

Le rapport annuel de gestion 2021-2022 du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études.  
(Dépôt n° 288-20230202)

---

M. Roberge, ministre de la Langue française, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2021-2022 du Conseil supérieur de la langue française.  
(Dépôt n° 289-20230202)

### Dépôts de rapports de commissions

M. Ciccone (Marquette), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2023, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 2, Loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité.

(Dépôt n° 290-20230202)

2 février 2023

---

### Dépôts de pétitions

M. Bussière (Gatineau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 923 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'attribution de budgets spéciaux dédiés à la route 105 dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

(Dépôt n° 291-20230202)

---

M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 175 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande pour abroger certains articles de la loi 21 qui affectent les droits et libertés des personnes marginalisées (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 292-20230202)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Bussière (Gatineau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 194 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'attribution de budgets spéciaux dédiés à la route 105 dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

(Dépôt n° 293-20230202)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

2 février 2023

---

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 1<sup>er</sup> février 2023 sur la motion proposée par M. Fortin (Pontiac) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte qu'alors que le gouvernement caquiste entreprend sa 5<sup>e</sup> année à la tête du gouvernement, le Québec enregistre une dégradation inacceptable de ses délais d'attente dans l'accès aux soins de première ligne;

QU'elle constate que sous le gouvernement caquiste :

- la durée moyenne de séjour sur civière a plus que doublé au cours des 4 dernières années, passant de 14,2 heures à 29,31 heures aujourd'hui;
- un nombre de 163 991 patients sont en attente d'une chirurgie et que 20 649 le sont depuis plus de 12 mois;
- encore 608 patients atteints d'un cancer sont en attente d'une chirurgie, et ce malgré les engagements du ministre de la Santé en matière de réduction des délais;
- le nombre de préposées aux bénéficiaires manquantes dans le réseau de la santé est passé de 2 700 en 2020 à 4 200 en 2022 et que le nombre d'infirmières manquantes est passé de 4 300 à plus de 5 000 sur la même période;

QU'elle rappelle que le gouvernement souhaite être jugé sur ses résultats et que ceux-ci témoignent d'un recul important en matière d'accès aux soins de santé au Québec;

QU'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de s'engager à apporter les correctifs nécessaires et de répondre à la mission fondamentale de l'État qui est celle d'offrir des soins et des services de qualité en temps opportun à l'ensemble des Québécois.

2 février 2023

---

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 26 en annexe)

Pour : **31** Contre : **84** Abstention : **0**

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'œuvre unique de l'autrice et illustratrice Elise Gravel qui, par son travail, a permis à de jeunes lecteurs et lectrices de partout à travers le monde de mieux comprendre ce qu'est l'inclusion, la tolérance et le respect de la diversité des orientations sexuelles et de genre;

QU'elle souligne le grand talent, l'humour et la sensibilité de l'autrice qui a reçu de nombreux prix à cet effet et qui est une artiste de renommée internationale dont les Québécois et Québécoises peuvent être très fiers;

QUE l'Assemblée nationale condamne le fait que certains des livres de Mme Gravel abordant les questions d'inclusion et de diversité aient été censurés dans plusieurs écoles américaines;

QU'enfin, l'Assemblée nationale reconnaisse que cette censure est inacceptable et n'a pas sa place ni dans l'art ni dans la démocratie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**2 février 2023**

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia) présente une motion concernant la fermeture du chemin Roxham; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Legault, premier ministre, conjointement avec M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 75<sup>e</sup> année d'existence du fleurdelisé, drapeau du Québec, emblème de notre caractère distinctif et de notre histoire;

QU'elle invite tous les Québécois à célébrer ce symbole fort de notre fierté de former le peuple québécois, de nous exprimer en français, de notre volonté de nous épanouir en respectant nos particularités propres, et de notre détermination à décider comment nous souhaitons grandir en tant que nation.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Mme Rizqy (Saint-Laurent), conjointement avec Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant l'augmentation de la violence en milieu scolaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

2 février 2023

---

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader parlementaire adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 3, Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028.

---

M. Benjamin, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et afin d'organiser ses travaux;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et afin d'organiser ses travaux.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 10 février 2023, M. Kelley (Jacques-Cartier) s'adressera à M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le manque de vision du gouvernement caquiste en matière d'énergie ».

2 février 2023

---

## AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 38, à la demande de M. Lévesque, leader parlementaire adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

### Débats de fin de séance

À 13 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Prass (D'Arcy-McGee) à M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « les mesures à prendre en matière d'itinérance »;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Morin (Acadie) à M. Lafrenière, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, portant sur le sujet suivant : « les nombreuses situations inacceptables ayant cours au Nunavik ».

---

M. Lévesque, leader parlementaire adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 7 février 2023, à 10 heures.

La motion est adoptée.

---

À 13 h 26, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 7 février 2023, à 10 heures.

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

2 février 2023

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Rizqy (Saint-Laurent) :

(Vote n° 25)

POUR - 115

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Nichols (IND)
Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)
Arseneau (PQ)	Chassin (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Kelley (PLQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Déry (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Orford)	Dorismond (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	(Verchères)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Garceau (PLQ)	Legault (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Boutin (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Cadet (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Grandmont (QS)	Mallette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Carmant (CAQ)	Groncin (CAQ)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Massé (QS)	(Dubuc)
(Portneuf)	Guillemette (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (PLQ)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	(Hull)
(La Pinière)	Hébert (CAQ)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Champagne Jourdain (CAQ)	Jacques (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Zanetti (QS)

2 février 2023

Sur la motion de M. Fortin (Pontiac) :

(Vote n° 26)

**POUR - 31**

Arseneau (PQ)	Dufour (PLQ)	Leduc (QS)	Rotiroti (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	(Mille-Îles)	Marissal (QS)	Setlakwe (PLQ)
Bérubé (PQ)	Fontecilla (QS)	Massé (QS)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bouazzi (QS)	Garceau (PLQ)	McGraw (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Zanetti (QS)
(La Pinière)	Kelley (PLQ)	Nichols (IND)	
Ciccione (PLQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rizqy (PLQ)	

**CONTRE - 84**

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Proulx (CAQ)
Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Déry (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Roy (CAQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Verchères)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Biron (CAQ)	(Abitibi-Est)	LeBel (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Simard (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	St-Louis (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gendron (CAQ)	Legault (CAQ)	Thouin (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bourassa (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	(Dubuc)
Boutin (CAQ)	Gronin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	(Hull)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Malette (CAQ)	
Carmant (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Caron (CAQ)	Hébert (CAQ)	Picard (CAQ)	
(Portneuf)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)	